

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn/Conseil-des-ministres-du-13,1518.html>

Conseil des ministres du 13 Novembre 2013

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2013

Gouvernement du Sénégal

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 13 Novembre 2013 à 10 heures, au Palais de la République sous la présidence de son Excellence, Monsieur Macky SALL, président de la République.

Le Chef de l'Etat a entamé sa communication en souhaitant à la communauté musulmane et à tous les citoyens sénégalais, ses meilleurs voeux de paix, de santé et de prospérité à l'occasion de la fête de Tamkharit.

Il a également adressé ses vifs remerciements aux populations du Département de Foundiougne et particulièrement de Toubacouta pour l'accueil très chaleureux qu'elles lui ont réservé lors de la visite des exploitations agricoles qu'il a effectuée le 12 novembre 2013. Cette visite confirme son option de promouvoir un retour à la terre pour une agriculture traditionnelle modernisée alliée à l'agrobusiness, comme modalité pertinente d'autonomisation des populations et de transformation qualitative de leurs conditions de vie.

Revenant sur la santé des populations, thème central de sa communication, le Chef de l'Etat a rappelé le programme rénovateur de la Couverture Maladie Universelle qui appelle indubitablement, une performance soutenue des services de santé en termes de qualité de l'accueil et de prise en charge efficace des patients.

A cet effet, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à engager les voies et moyens rapides d'un fonctionnement optimum des services d'accueil et d'urgence dans les établissements publics de santé, en veillant notamment au respect des droits des malades, de leurs accompagnants et d'une qualité effective de service dans leur traitement.

En effet, en vue d'améliorer les indicateurs de santé, particulièrement l'espérance de vie en général, ceux de la santé de la reproduction, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement, au-delà des avancées notables constatées dans le domaine de la prévention, de mettre en oeuvre, au plus tard en janvier 2014, un Plan d'urgence d'amélioration du Dispositif de Soins curatifs qui ciblera en priorité, les centres hospitaliers de référence.

Sous ce rapport, le Gouvernement devra agir très vite, pour relever en urgence, les plateaux techniques des structures, comme il devra veiller à la disponibilité des personnels requis, des médicaments et consommables essentiels, notamment pour les services de réanimation et de chirurgie.

Poursuivant sur ce point, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'engager les ruptures nécessaires à une professionnalisation accrue et intégrale du secteur de la santé.

Naturellement, au-delà des défis liés au management des établissements et structures publics de santé et à la gestion des ressources humaines, il convient d'optimiser la fonctionnalité de la carte sanitaire et des services administratifs en vue d'une plus grande équité, qui permette à chaque sénégalais, quelque soit son lieu de résidence, d'avoir accès à des soins rapides, de qualité et à un coût acceptable.

Dans cette optique, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à engager, sur la base des recommandations issues des concertations nationales sur la santé et l'action sociale, la mise en oeuvre d'un schéma d'organisation territoriale des services publics de santé, axé sur la proximité, la complémentarité, la spécialisation, la mutualisation des ressources et la coopération entre les structures sanitaires publiques et privées.

Du reste, le Chef de l'Etat demande au gouvernement de réfléchir sur la création à Diamniadio, d'un Centre d'Excellence de Traumatologie pour la prise en charge des accidentés.

Dans le cadre de l'intensification des actions de modernisation du système sanitaire, et du développement de la médecine mobile, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement :

- de veiller au recrutement et à l'affectation prioritaire de médecins généralistes, spécialistes et autres personnels dans les régions, notamment les zones enclavées,
- d'encourager, selon un planning arrêté par le Ministère de la Santé, les déplacements itinérants de spécialistes comme celui initié par les chirurgiens,
- de déployer les moyens appropriés pour des interventions à l'intérieur du pays en faveur surtout des zones rurales où l'accès est difficile.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a également instruit le gouvernement de diligenter l'application des recommandations de la Réforme hospitalière, de même qu'un audit financier général des structures et de l'état de la dette hospitalière.

Concluant sa communication le Chef de l'Etat engage le Gouvernement à veiller au contrôle rigoureux du secteur pharmaceutique, des médicaments commercialisés et à lutter contre la vente des médicaments illicites dits « médicaments de la rue ».

A la suite du chef de l'Etat, le Premier Ministre a rendu compte des activités gouvernementales. A ce titre, le Premier ministre a évoqué :

- les visites qu'elle a effectuées en compagnie du Ministre de l'Agriculture dans la zone des Niayes pour s'enquérir des conditions de relance de la filière horticole, et dans la Communauté rurale de Léona pour apprécier les résultats de l'expérience initiée dans le cadre des Villages du Millénaire,
- le lancement du partenariat pour la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN).

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte du Forum Economique Afro-Arabe, tenu à Koweït-City les 11 et 12 novembre 2013, et de la 29ème Session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Paris les 7 et 8 novembre 2013.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur la préparation de la campagne de commercialisation agricole.

Le Ministre des Sports et de la Vie Associative, a informé le Conseil de l'état d'avancement des travaux de la Commission chargée de réactualiser les textes législatifs et réglementaire dans le cadre de la mise en oeuvre de la Nouvelle politique sportive.

Tirant les conclusions d'un échange très large sur les différentes questions soulevées, le Président de la République a instruit le Premier Ministre de prendre les mesures diligentes pour renforcer l'efficacité du fonctionnement des services administratifs et préparer la tenue prochaine du Conseil Présidentiel sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ « le projet de loi portant code des Douanes » ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Bouna Sé mou DIOUF, Ambassadeur du Sénégal au Japon, matricule de solde n°632 503/C, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Docteur Tony Tan Keng Yam, Président de la République de Singapour, avec résidence à Tokyo ;

§ Monsieur Ibrahima DIAKHATE, diplômé en sciences sociales, est nommé, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Qabus Ibn Said, Sultan d'Oman, avec résidence à Mascate ;

§ Docteur Binta DIOP, Médecin, titulaire du diplôme d'Etudes supérieures en Gestion des services de Santé (DES GSS), matricule de solde n°601 871/E, précédemment en service au Centre hospitalier régional El Hadji Ibrahima NIASSE de Kaolack, est nommée Directeur de l'Etablissement public de Santé de niveau 1 de Kaffrine en remplacement de Monsieur Ousmane Seck DAM, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Ousmane Seck DAM, Economiste, matricule de solde n°603 046/G, précédemment Directeur de l'Etablissement public de santé de niveau 1 de Kaffrine, est nommé Directeur du Centre hospitalier national Psychiatrique de Thiaroye en remplacement de Madame Aïssatou Sy NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;

§ Madame Aïssatou Sy NDIAYE, Spécialiste en Audit et Contrôle de gestion, matricule de solde n°635 708/G, précédemment Directeur du Centre hospitalier national Psychiatrique de Thiaroye, est nommée Directeur du Centre hospitalier national universitaire Aristide Le Dantec, en remplacement de Monsieur Saliou DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Sory Fantamady KABA, titulaire d'un Master II, Spécialiste en Migrations internationales et en Conception de Projets de Développement, matricule de solde n°658 445/D, précédemment Directeur du Fonds d'Appui à l'Investissement au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Directeur général des Sénégalais de l'Extérieur ;

§ Monsieur Ibrahima DIOUCK, Conseiller en Planification, matricule de solde n°372 042/Z, est nommé Secrétaire général du Ministère des Sports et de la Vie associative ;

§ Monsieur Fodé SYLLA, Ingénieur en Génie Civil, est nommé Directeur des Infrastructures sportives, au Ministère des Sports et de la Vie associative, en remplacement de Monsieur Ibrahima NDAO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur El Hadji Baba Ngouye SAMBE, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°366 915/J, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au Ministère des Sports et de la Vie associative, en remplacement de Monsieur Baba BA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Madame Ndèye Dieynaba Touré KANE, Professeur d'Education physique et sportive, matricule de solde n°505 360/M, est nommée Directeur des Loisirs au Ministère des Sports et de la Vie Associative, poste vacant.